

## REGLEMENT

### Rando des vignes: la Moneinchonne

**Date** : 07 juillet 2019

**LIEU** : Départ, arrivée et ravitaillement au stade de Monein.

**Accueil** des participants et contrôles administratifs à **8h** au complexe du Pont Lat . Distribution des numéros à coller sur les motos.

Les participants devront se présenter munis de leur permis de conduire, carte grise et attestation d'assurance.

**Capacité** : Inscriptions limitées à 200 participants. L'organisation se réserve le droit de refuser un participant.

**Parcours** : une boucle fléchée d'environ 80kms à parcourir deux fois, A noter que la deuxième fois cette boucle pourra, au choix, être raccourcie de moitié environ.

**Programme de la journée** :

8h à 9h contrôle administratif et café d'accueil

9h briefing et départ échelonné

Casse-croûte sur le parcours en fin de matinée, ravitaillement essence à Monein puis départ pour la deuxième boucle (entière ou raccourcie, au choix).

Repas chaud en fin de rando vers 14h au stade de Monein.

**Tarifs** :

Inscription rando (café d'accueil, pause café à mi-parcours, repas) 45€

Repas accompagnateur midi 15€

**Important** :

Le déroulement de la randonnée et l'état du véhicule sont soumis au respect du code de la route.

La randonnée n'est pas une compétition et se déroule sur des chemins ouverts à la circulation, attention aux autres utilisateurs, agriculteurs, randonneurs VTT, pédestres, équestres.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT CONTACTEZ :

Sébastien POURE au 0607455777

OU

Bruno BRETAGNE au 0685803778

Engagements adresser à :

**ASM Pau moto verte**  
**5 allée du Grand tour**  
**64000 Pau**